



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Relations financières

Question écrite n° 15211

Texte de la question

Mme Helene Mignon attire l'attention de M le ministre de la cooperation et du developpement sur la situation des pays du tiers monde. Suite aux declarations faites par le President de la Republique, a Dakar, concernant la dette des pays africains les plus pauvres, des administres l'interrogent sur la mise en application de ces engagements, qu'ils esperent des les prochaines mesures budgetaires. Elle lui demande de bien vouloir lui faire connaitre ses intentions.

Texte de la réponse

Reponse. - Conformement a l'annonce qui a ete effectuee par le President de la Republique au sommet de Dakar, le Gouvernement se propose d'inclure dans la prochaine loi de finances qui sera presentee a l'automne au Parlement un dispositif relatif a l'annulation des creances d'aide publique au developpement de trente-cinq pays africains les plus pauvres. Le ministre d'Etat, ministre de l'economie et des finances, est charge de coordonner la preparation interministerielle du projet, qui devrait etre soumis a la representation nationale dans le cadre du prochain debat budgetaire.

Données clés

Auteur : [Mme Mignon Helene](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15211

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : coopération et développement

Ministère attributaire : coopération et développement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 2983